

Décision Préfectorale N° 001 / DP/F 36/SAG du 16 JAN 2024 Portant attribution de la lettre commande passée après Appel d'Offre National N°010/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG du 12 décembre 2023 pour les Travaux de Construction d'un Pont sur la rivière Ndé entre les villages Noutse et Baloua-Ndjindoh, dans la Commune de Tonga, en procédure d'urgence.

Le Préfet du Département du Ndé
(Autorité contractante)

- Vu* la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence ET DE Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2023/189 du 06 Avril 2023 portant nomination de **Monsieur ESSOMBA Auguste** en qualité de Préfet du Département du Ndé ;
Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu lettre circulaire N°001/LC/PR/MINMAP du 23 août 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de Passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;
Considérant le DAO N°010/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG du 12 décembre 2023 pour les travaux de construction d'un pont définitif sur la Rivière Ndé entre les villages Noutse et Baloua Ndjindoh, en procédure d'urgence ;
Considérant la proposition d'attribution n°001/L/ CDPM/2024 du 15 janvier 2024 du Président de la Commission Départementale de Passation des Marché du Ndé ;
Considérant les nécessités de service :

DECIDE:

Article 1 .- les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DAO	Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délai	Observations
N°010/AONO/MI NAT/F.36/CDPM- NDE/SAG du 12 décembre 2023	-Construction d'un pont définitif sur la Rivière Ndé entre les villages Noutse et Baloua Ndjindoh, en procédure d'urgence	ERICO AND BROTHERS LTD.	82.939.000 FCFA	98.904.757,5 FCFA	Huit (08) mois	soumissionnaire techniquement qualifié.

Article 2 .- la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

- MINMAP/Ouest ;
- ARMP/O (pour publication et archivage) ;
- DDMINMAP/NDE;
- Adjudicataire;
- Affichage;
- Archives chrono.



Bangangté, le 16 JAN 2024

ESSOMBA Auguste